COMBAT OUVRIER

Mensuel communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IVe Internationale

N° 89 — Mercredi 19 juillet 1978 — PRIX : 1 F

EDITORIAL

Contre les licenciements, engageons une offensive d'ensemble

LES derniers temps, c'est par dizaines que les licenciements ont été annoncés dans divers secteurs, tant en Martinique qu'en Guadeloupe. La SEGTA, le mois dernier, envisageait de licencier 200 personnes en Martinique. En Guadeloupe, la Colas prévoyait 49 licenciements, la SIG 46, et dans les usines à sucre la situation est précaire, comme à Grosse-Montagne où une douzaine de licenciements sont annoncés. Par ailleurs, de nombreuses entreprises se disent en difficulté, comme la toute récente FRAMI qui pendant quelque temps avait fermé ses portes.

La plupart de ceux qui sont menacés par les licenciements ne sont pas de jeunes travailleurs : ils ont souvent 10, voire 20 ou 25 ans d'ancienneté. Cette situation est d'autant plus grave qu'elle intervient alors qu'il existe déjà des milliers de chômeurs, lesquels ne peuvent subsister que grâce précisément aux membres de leur famille qui ont un emploi.

L'existence de cette masse de chômeurs donne aux licenciements aux Antilles un aspect encore plus dramatique qu'en France où pendant un an, on peut percevoir certaines indemnités qui permettent de « tenir le coup ». Etre licencié, ici, cela signifie souvent perdre définitivement toute chance d'obtenir un travail stable.

Telle est la conséquence du système capitaliste et colonialiste dans lequel nous vivons, qui n'offre aux jeunes d'autre perspective que l'exil, et aux plus anciens de faire de petits « jobs » pour survivre et nourrir leur famille. Car c'est ce système qui permet aux capitalistes de se débarrasser quand bon leur semble des travailleurs qui les ont enrichis. Dès que leur entreprise leur paraît moins rentable, dès qu'ils font un peu moins de profit, ils crient à la faillite. Et ils ferment leurs portes, sans se soucier des conséquences que cela peut avoir sur la vie de centaines de personnes.

Si la crise s'approfondit, les cas vont se multiplier et ceux qui travaillent actuellement vont rejoindre l'armée des chômeurs.

Lutter contre les licenciements est donc un problème vital pour l'ensemble des travailleurs des Antilles. Laisser aujourd'hui licencier un camarade, sans réagir, c'est laisser aux patrons le champ libre pour que demain, d'autres licenciements soient annoncés.

La seule issue est donc la lutte, et cela, bien des travailleurs l'ont compris tant dans une île que dans l'autre, où l'on a pu voir cette année une série de mouvements, à l'échelle d'une entreprise, pour s'opposer aux capitalistes. Ces luttes ont été parfois victorieuses : rappelons le cas de l'usine Beauport où les ouvriers ont obligé la direction à annuler 13 licenciements (l'examen des livres de compte a montré que les « problèmes financiers » n'étaient que pure invention).

Mais de toute évidence, de telles luttes ne suffisent pas à écarter le danger. Car les patrons agissent avec méthode, ils se concertent, ils sont en rapport direct avec le pouvoir d'Etat qui les soutient. Leur but : faire payer la crise aux travailleurs, en augmentant les prix, en licenciant.

Face à cela, les travailleurs doivent eux aussi avoir un plan de lutte, des objectifs clairs : interdiction des licenciements, répartition du travail entre tous, contrôle des livres de compte des patrons. Mais pour y parvenir, il faut organiser non des luttes séparées (qui n'en sont pas moins nécessaires pour se défendre) mais un véritable mouvement d'ensemble des travailleurs. Car les patrons ne céderont que s'ils se sentent vraiment acculés, pris à la gorge : et seule la force collective des travailleurs en est capable.

Mais pour organiser un tel mouvement, les travailleurs ne

(suite page 3)

Martinique :

Après le meurtre d'Alain Jovignac, l'armée coloniale en accusation

SAMEDI 1er juillet, au Fort Desaix, un jeune caporal-chef français tirait froidement à la carabine sur un groupe de jeunes Martiniquais qui jouaient au ballon dans les douves du Fort, et abattait l'un d'eux : le jeune Alain Jovignac, âgé de 18 ans.

L'indignation a été vive, et des protestations nombreuses et immédiates se sont élevées dans la population martiniquaise.

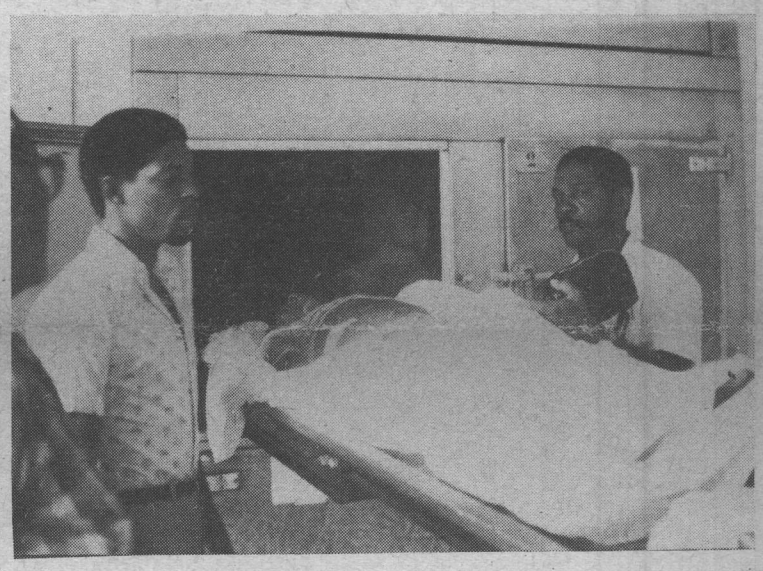

Les autorités militaires ont beau essayer de dégager leur responsabilité de cet ignoble meurtre, il n'en reste pas moins que ce n'est pas un hasard si de tels faits se produisent dans les rangs de l'armée coloniale française. Car cette armée, formée précisément pour réprimer, tuer, massacrer les populations des pays colonisés et sous la domination de l'impérialisme, ne peut que secréter en son sein des individus pour qui la vie humaine n'a guère de valeur, surtout si les victimes en question ont le malheur d'être de la catégorie des jaunes, des Arabes ou des nègres.

Car même si ce crime est le fait d'un individu isolé, la longue suite de massacres auxquels s'est livrée et continue à se livrer l'armée française aux quatre coins du globe, ne pouvait constituer qu'un alibi et un exemple pour un des éléments de cette armée qui, se trouvant en pays colonisé, a simplement fait sans ordre ce qu'on lui a appris à faire sur ordre. La différence est mince.

Aussi l'événement du 1er juillet au Fort Desaix n'est pas une simple « bavure », un « incident regrettable ». Celui qui en est l'auteur a été devancé par ses maîtres. Une longue liste de tueries sans nombre perpétrées au Vietnam ou en Algérie par cette même armée coloniale a appris aux cadres de cette armée les méthodes qu'ils appliquent aujourd'hui sur les populations des Antilles. Le témoignage en est : les assassinats de décembre 1959 au Lamentin, mai 1967 à Pointe-à-Pitre, mai 1971 à Fort-de-France et février 1974 à Chalvet.

Mais tous ces crimes ne resteront pas impunis. Un jour, comme l'ont fait avant eux les populations algérienne et vietnamienne, les travailleurs des Antilles rejetteront eux aussi de leurs pays toutes ces bandes de mercenaires assoiffés de sang.

Guadeloupe :

Prétendues difficultés de la SIG Prétextes pour licencier

LA direction de la SIG (Société Immobilière de la Guadeloupe) a annoncé sa décison de licencier 46 employés. Après intervention des délégués du personnel, le chiffre fut réduit à 25. Il n'en reste pas moins important.

Comme motif, les dirigeants de la SIG invoquent le déficit de 170 millions qui existerait dans les caisses de la société. Cette situation exige, selon eux, une compression immédiate de personnel.

Les représentants syndicaux, les délégués du personnel ont exprimé une légitime méfiance face aux raisons de la direction. Ils ont réclamé qu'un expert comptable choisi par eux vienne procéder à une contre-expertise des comptes de la société. Par ailleurs, la colère gronde parmi les travailleurs de la SIG qui s'apprêtent à entrer en lutte si la direction persiste à vouloir licencier 25 d'entre eux.

Ces licenciements prévus constituent en effet un véritable scandale quand on connaît les profits colossaux réalisés depuis des années par cette société.

La SIG possède les plus importantes cités d'habitation de la Guadeloupe notamment à Raizet, Grandcamp, Moule, Capesterre et dans d'autres communes. Depuis des années, elle a loti d'immenses surfaces et loué des mil-

(suite page 3)

Editorial (suite page 3)

SIG : prétendues difficultés, prétexte pour licencier (suite page 3)

Pas de restructuration de la canne sur le dos des travailleurs

LA décision prise par la Société industrielle du sucre et la Compagnie fruitière de remplacer certaines surfaces plantées en cannes par des surfaces plantées en bananes remet à l'ordre du jour la nécessité d'expliquer la tendance actuelle de la plupart des sociétés à réduire la production de cannes. Il est d'autant plus nécessaire de fournir une telle explication que, venant d'horizons parfois fort différents, des voix s'élèvent pour exiger le maintien de la production sucrière.

Pendant de nombreuses décennies des fortunes entières se sont construites à partir de la culture de la canne à sucre. Cette époque correspondait aux taux de profit très élevés que réalisaient les gros planteurs. Depuis à peu près une vingtaine d'années, le taux de profit a commencé à diminuer et cela à un rythme rapide.

Les premiers à en ressentir les contrecoups ont été les moyens planteurs, en grande majorité « békés ». Ils ont alors organisé leur retraite de la production de canne en se reconvertissant dans le secteur tertiaire.

Ensuite ce sont les grosses sociétés elles-mêmes qui ont entamé la restructuration : fermeture d'usines, concentration des terres en même temps que séparation en sociétés « agricoles » et sociétés industrielles et enfin mécanisation à outrance, ont été les principales phases.

En dépit de tout cela, les sociétés sucrières et rhumières ne voient pas leurs profits retrouver leur niveau antérieur. Et cela à cause de la concurrence de pays plus gros producteurs de sucre et parfois même de loin mieux équipés (Cuba, Inde et pays ACP en général).

D'où la volonté des grosses sociétés sucrières de rentabiliser encore plus, en poursuivant leur politique de restructuration, et maintenant, fait nouveau, en diversifiant (remplacement de la canne par la banane et l'ananas).

Ce sont essentiellement ces raisons qui sont à l'origine du transfert auquel l'on est en train d'assister ces jours-ci.

C'est pourquoi réclamer des capitalistes le maintien de la canne reste un vœu pieux sans grande signification. Les décisions économiques des grosses sociétés dépendent uniquement de leur volonté d'accroître ou de maintenir leurs profits.

La canne le leur permettait hier, aujourd'hui ce n'est plus le cas.

Cela ne doit pas conduire à la conclusion qu'il faut défendre la canne, mais bien qu'il faut abolir une société qui permet de tels comportements au détriment de la grande majorité.

Aujourd'hui les travailleurs, ouvriers d'usine et petits planteurs, sont inquiets et ne veulent pas faire les frais de la nouvelle évolution voulue par les capitalistes du sucre.

Ils ont raison en cela car maintien du profit ou pas, réorganisation ou pas de la culture de la canne, ils doivent refuser d'être grugés dans cette affaire.

Darboussier et la compagnie fruitière :

De la canne à la banane pour maintenir leurs profits

DECIDEMENT la Compagnie fruitière et la SIS, propriétaire des usines Darboussier - Blanchet ainsi que des terres et des murs de l'ex-usine Bonne-Mère, sont bien parties pour réaliser leurs projets.

Ces sociétés veulent en effet planter plusieurs centaines d'hectares de terres en bananeraies et en champs d'ananas.

Cela ferait de ces deux groupes de capitalistes les principaux producteurs de bananes, et même plus tard d'ananas, de la Martinique et de la Guadeloupe. Ils produiraient ainsi entre 30 et 50 milliers de tonnes de bananes à eux seuls. Il semble d'autre part que ces mêmes compagnies disposeraient de leurs propres mûrisseries en France et seraient aussi partie prenante dans certaines compagnies de transport maritime.

On le voit, il y a manifestement une grande différence entre les moyens de telles sociétés et ceux des gros capitalistes locaux, les Cabre, Deravin, Linières, Butel et compagnie.

Il n'est donc pas étonnant que ce soit ces propriétaires qui ont les premiers levé l'étendard de la lutte contre la Compagnie fruitière — prétendument au nom des intérêts des petits et moyens planteurs de bananes. Il est vrai qu'en l'occurrence les gros ont voulu faire cause commune avec les petits, ceux-ci ayant le nombre qui pouvait permettre de faire pression sur les autorités en place.

Si la présence de la Compagnie fruitière pèsera sur les petits planteurs et s'accompagnera de conséquences néfastes pour ceux-ci, les gros planteurs eux aussi auront à subir quelques inconvénients. Ils ne voient pas d'un bon œil le fait de se retrouver demain en position secondaire par rapport à plus gros qu'eux, alors que jusqu'à présent c'était eux qui tenaient le haut du pavé. D'autant que les compagnies en question pourront peser vu l'importance de leur production sur le cours de la banane. N'oublions pas en effet que la Compagnie fruitière possède déjà des plantations, en Côte-d'Ivoire notamment.

Mais ce ne sont pas les gros planteurs qui ont à se plaindre ou à subir les préjudices les plus graves dans cette affaire.

Car pour mener à bien leurs projets la SIS (Darboussier) et la Compagnie fruitière laisseront dans leur sillage bien des victimes.

A commencer par les travailleurs des usines que la SIS envisage de fermer. Ceux de Darboussier par exemple. Mais aussi l'existence de la Compagnie fruitière va-t-elle précipiter la fermeture d'autres usines n'appartenant pas à la SIS. Ce pourrait être le cas pour Beauport et Grosse-Montagne.

Dans ce cas, il y aurait des centaines de travailleurs jetés à la rue.

Il y a aussi tous ces petits planteurs de canne petits propriétaires ou colons partiaires qui devront du jour au lendemain se reconvertir et passer à la culture de la banane. Ceux-là n'ont pas les moyens des grosses sociétés de passer avec aisance d'une forme d'activité économique à une autre pour maintenir des profits élevés.

On le voit, les décisions de grosses sociétés, d'une petite minorité, qui agissent en fonction de leur seule soif de profit et non dans l'intérêt général entraînent des changements importants dans la vie de la majorité. C'est bien là le propre de la société capitaliste que les décisions des possédants entraînent des conséquences ruineuses sur la vie des travailleurs.

Les petits planteurs en colère contre la Compagnie fruitière

DEBUT juin, les premières mesures faisant suite au plan de développement intensif de plantations de bananes dans les régions jusqu'alors plantées en canne sont rentrées en application.

Dans la région de Petit-Bourg, dans celle de Prise-d'Eau, du Lamentin, des terrains ont été aménagés et sur des dizaines d'hectares, les premiers plants de bananiers ont été mis en terre.

L'application aussi rapide de ces nouvelles dispositions a mis en émoi de nombreux petits planteurs de la région et provoqua chez certains de la colère.

Les réunions d'information du syndicat agricole UTA-UPG ont rassemblé à Baie-Mahaut, comme aux Abymes et dans certaines petites sections de nombreux travailleurs qui s'inquiètent sur le sort que leur réserve toute cette réorganisation de l'agriculture dans leur région. Et un certain nombre d'entre eux ont probablement regardé avec sympathie les actions de destruction de plants de bananes organisées sur plusieurs hectares à Petit-Bourg et à Prise-d'Eau.

Toutes ces transformations se font sans que les travailleurs aient été consultés, ou avisés. Parmi les ouvriers d'usine à sucre, certains ont entre dix et vingt ans d'ancienneté. Ils craignent d'être licenciés, et même s'ils retrouvent un emploi, de perdre les avantages acquis.

Les petits planteurs de canne, bien souvent endettés, acceptent mal une soi-disant reconversion malgré les récentes propositions de la Compagnie frutière, d'acheter leur production dans son intégralité. Et de plus, ils dénoncent le fait que les meilleures terres de la région, celles de l'usine Bonne-Mère entre autres, aient été vendues aux grosses sociétés fruitières. Ces terres sur lesquelles ils ont déjà sué sang et eau, auraient dû leur revenir.

Le fait que ces différentes catégories de travailleurs se réunissent, discutent de leurs problèmes, montre qu'ils refusent de se laisser réduire à la famine par les gros possédants, que ce soit la Compagnie fruitière, que ce soit Simmonet ou la SIS.

Il est sûr que les ouvriers d'usine d'une part, les petits paysans de l'autre auront à s'organiser et à lutter pour ne pas faire les frais de l'opération capitaliste de restructuration des terres plantées en canne, en banane. Tous ceux qui se battent contre l'exploitation, contre les injustices de cette société doivent être solidaires de la lutte que pourront entreprendre ces travailleurs pour la défense de leurs intérêts contre les grosses sociétés rapaces.

COMBAT OUVRIER

Directeur de publication : Jocelyn BIBRAC
Adresser toute correspondance :
ANTILLES :
Gérard BEAUJOUR
BP 214
97110 POINTE-A-PITRE
(GUADELOUPE)
ou BP 386
97204 FORT-DE-FRANCE
(MARTINIQUE
FRANCE :
Combat Ouvrier
BP 80
93302 AUBERVILLIERS
Cédex
Impression
ICT - Paris
Commission paritaire
N° 51-728

TARIF DES ABONNEMENTS
ANTILLES :
— sous pli fermé 1 an : 15 F
ETRANGER : écrire au journal
Tous versements de fonds, abonnements et soutiens doivent être faits à :
Jocelyn BIBRAC
CCP 32 566 71 La Source

Interdiction de tout licenciement !

DIFFICULTÉS DE LA SIG, PRÉTEXTES POUR LICENCIER

(Suite de la page 1)

liers d'appartements. Après que ces locations lui aient rapporté d'énormes bénéfices, elle a mis en location-vente ces mêmes appartements. Spéculant sur les terres, achetées à bas prix et revendues beaucoup plus cher, la SIG a pu ainsi lotir des terrains destinés à la construction de luxueuses maisons bourgeoises, comme dans la région de Gosier par exemple.

Ainsi la Société immobilière de la Guadeloupe a pu verser d'énormes salaires à une petite minorité de dirigeants dont le train de vie particulièrement élevé n'est un secret pour personne : villas luxueuses, terres, chevaux de course, immeubles en Guadeloupe comme en France, etc. Voilà un échantillon des biens de cette petite minorité. Et, maintenant que les difficultés apparaissent, on veut les faire payer aux travailleurs en les licenciant massivement.

Les travailleurs et les employés de la SIG peuvent, en se mobilisant, faire échec au plan de licenciement. S'ils sont vraiment décidés à n'accepter qu'aucun d'entre eux ne soit mis à la porte, ils trouveront tous les moyens de lutte nécessaires pour cela. C'est la seule réponse à opposer à cette décision risquant de priver 25 travailleurs de leurs ressources.

Editorial

...une offensive d'ensemble...

pourront pas compter sur les directions traditionnelles du mouvement ouvrier. Celles-ci se contentent de mener une lutte au coup par coup. Elles répondent entreprise par entreprise aux attaques des patrons. Mais elles refusent d'envisager la lutte pour s'attaquer au système même qui engendre chômage et licenciements.

Car si les travailleurs doivent répondre bien évidemment à toutes les attaques des patrons — y compris même s'ils sont obligés de le faire au niveau de leur seule entreprise — ils ont besoin d'avoir des perspectives plus larges pour leurs luttes. Car face au chômage et aux licenciements, il n'y a pas de solutions immédiates ou partielles. Il faut s'attaquer avec toute la force de l'ensemble des travailleurs à la classe des capitalistes. Il faut les menacer de tout perdre pour les contraindre à céder sur des positions qui conduisent à un réel changement pour l'ensemble des travailleurs.

Pour mener une telle lutte, la classe ouvrière doit se donner les moyens organisationnels et humains adéquats. Elle devra trouver en elle-même des dirigeants qui seront prêts à engager avec elle une telle lutte.

SIG :
Les locataires aussi sont concernés

LES vingt-cinq licenciés prévus par la direction de la SIG sont, en grande majorité des travailleurs du service d'entretien : jardiniers, plombiers, maçons, électricien, gardien ou peintre.

Les locataires de la SIG auront donc deux raisons de s'opposer aussi à ces licenciements. D'abord, par solidarité avec les travailleurs menacés, ensuite, parce que la diminution du personnel d'entretien ne peut être que gênante pour eux.

Alors que l'état actuel des jardins, des cours d'immeubles, des poubelles ou bien souvent les problèmes de plomberie qui existent dans les cités SIG, nécessiteraient plutôt l'embauche de personnel supplémentaire, ces licenciements risquent d'aggraver les conditions d'habitat de milliers de locataires.

Pourtant, la SIG ne s'est pas gênée pour augmenter régulièrement les loyers : 6,80 % d'augmentation en 1975, 7,50 % en 1976, 6,50 % en 1977 et 1978.

Ainsi, face à un tel cynisme de la direction de la SIG, les locataires ont bien des raisons eux aussi, d'exprimer leur mécontentement. Et, si à l'action et la protestation des employés s'ajoutent celles des locataires, il est possible de faire reculer les patrons de la SIG et leur faire ravaler leur plan de licenciement.

Martinique : fin de la grève chez Marsan

C'est le mardi 11 juillet, après 48 jours de grève que les ouvriers de Fontaine-Didier ont repris leur travail sur un compromis qui sanctionne un demi-échec. En effet, la réintégration de Bellay qui était leur principal point de revendication n'a pas été obtenue. Du point de vue des salaires, une augmentation variant entre 10 et 13 % a été obtenue. Cela paraît donc maigre, surtout vue la durée de la grève qui avait débuté depuis le 23 mai.

En réalité, c'est tout un ensemble de faits qui explique la fin de la grève :

Il faut souligner entre autres la hargne de Marsan, soutenu en cela par la police et la justice coloniales : deux ouvriers ont été arrêtés et l'un d'entre eux condamné à 300 F d'amende. Actuellement, sept travailleurs ont été traînés devant les tribunaux par Marsan qui leur réclament 20.000 francs de dommage-intérêts comme manque à gagner sur ses magasins du fait de la grève. Au moment où nous écrivons, le jugement du tribunal a été mis en délibéré.

Un autre fait a été l'isolement des grévistes à qui ni la CGTM, ni la CFDT n'ont apporté le moindre secours.

Face à cela, les grévistes n'ont pu tenir plus longtemps et ont donc cédé.

Cependant, le bilan de la grève est loin d'être aussi négatif qu'il le paraît. Les travailleurs de Marsan ont appris à s'organiser indépendamment des bureaucrates syndicaux. C'est tous les jours que le Comité de grève élu par l'assemblée générale rendait compte à celle-ci de l'état de la grève. C'est une telle démocratie qui a pu permettre aux travailleurs de tenir aussi longtemps et de rentrer finalement la tête haute, car c'est tous ensemble qu'ils ont repris et surtout ils sont déterminés à ne plus se laisser faire par Marsan et par ses petits chefs. Ils l'ont d'ailleurs montré dès le jeudi 13 en débrayant massivement pour aller au procès.

A propos des licenciements le PCM n'est pas prêt à mener des luttes d'ensemble

Depuis plusieurs mois, une vague de licenciements sévit à la Martinique : 204 ouvriers licenciés à la SEGTA, 48 travailleurs agricoles perdent leur emploi sur l'habitation Victoire au François, actuellement encore, Beljal menace de licencier 30 personnes alors que la SAE (Bâtiment) vient de mettre à la porte 17 ouvriers.

Face à cette vague de licenciements, **Justice,** l'organe du PCM, a pris une position ferme, n'hésitant pas à appeler les travailleurs à s'organiser et à lutter contre, notamment dans le cas de la SEGTA. Dans le cas de la grève de Fontaine-Didier, où les travailleurs ont tenu 48 jours pour exiger la réintégration d'un des leurs licencié, **Justice** a fait état des tracts du Comité de grève et A. Nicolas appelait les travailleurs à se solidariser avec les grévistes lors de la fête de **Justice.**

On pourrait croire que la fraction du PCM qui domine la CGTM avec Lamon, Duféal et Vanin se mettrait à la tête des travailleurs pour lutter contre les licenciements. Force est de constater que cela n'a pas été le cas. Aussi bien à la SEGTA qu'à l'habitation Victoire, il n'y a eu aucune tentative de lutte pour la reprise des licenciés.

Mieux, à Fontaine-Didier, les responsables de la CGTM ne cessèrent de marchander le soutien de la Confédération aux grévistes, exigeant notamment que ces derniers soient soumis aux décisions prises par la chambre syndicale du Commerce, entièrement contrôlée par Lamon et Duféal. Devant le refus répété des grévistes, la CGTM n'a rien organisé comme soutien et a laissé les grévistes isolés, créant du même coup les conditions d'une reprise sur un demi-échec.

Car, et le conflit de Fontaine-Didier l'a bien montré, le PCM peut bien dans certains cas se déclarer favorable à une lutte défensive des travailleurs sur le problème de l'emploi par exemple, mais par contre ce parti refuse systématiquement de mener cette lutte plus loin que cela.

En effet, ce que refuse le PCM, c'est mener une lutte d'ensemble contre le chômage qui est l'un des problèmes qui touche le plus la vie des travailleurs. Le PCM ne veut pas que l'ensemble des travailleurs s'organise sur ce problème-là, car ce serait nécessairement demander aux travailleurs de se battre contre le système colonial en son entier. Dans le cas de Fontaine-Didier où il ne s'agissait que d'un seul licenciement, où les travailleurs ont montré qu'ils voulaient se battre, le PCM, tout en soutenant, n'a rien organisé, car aller plus loin que ce qu'ont fait ceux de Fontaine-Didier, c'était demander aux autres travailleurs de se battre tous ensemble contre les licenciements.

Or le PCM n'est pas prêt à cela, et c'est ce qui explique qu'en dehors des phrases générales contre les licenciements, ses militants n'organisent aucune lutte ou quand celles-ci existent, ils s'ingénient à les canaliser dans des limites étroites.

● *BASSE-TERRE*
Comment le maire licencie un travailleur

C'EST un fait bien connu en Guadeloupe et en Martinique que les travailleurs municipaux doivent être à la dévotion complète des maires.

Bien souvent, les travailleurs ne conservent leur emploi qu'à la condition expresse de manifester une totale allégeance vis-à-vis de leur maire. Cette véritable soumission est exigée par la plupart des maires de la Guadeloupe et de la Martinique (qu'ils soient de droite ou de gauche), qui se comportent ainsi en petits potentats.

Le temps des « Agénor Cagoul » est loin d'être révolu. Nous n'en voulons pour preuve que la lettre que vient de nous faire parvenir un employé municipal de la ville de Basse-Terre, ainsi que la photocopie de la lettre de licenciement que lui a adressée le maire de cette ville, membre du UCG. Nous extrayons de l'un et l'autre de ces documents des passages qui nous semblent significatifs.

Les maires communistes n'ont évidemment pas l'exclusivité d'un tel comportement, mais ils ne se distinguent guère non plus des maires de droite dans leur attitude vis-à-vis de leurs employés.

Voici ce que nous dit notre correspondant : « Je viens d'être victime d'une grave injustice de mon employeur, maire de Basse-Terre ».

« La seule faute que j'ai commise c'est d'avoir été un dirigeant syndical et d'avoir voulu défendre en toute loyauté mes camarades syndiqués. Cela n'a pas plu au maire de Basse-Terre qui a toujours voulu que les choses et les décisions se fassent dans la combine. »

« J'ajouterai, dit notre correspondant, que j'étais un communiste, que j'avais toujours cru en la sincérité de ces hommes qui prétendent défendre la classe ouvrière, mais maintenant je m'interroge et je me demande quel sort sera réservé à ces ouvriers si demain la Guadeloupe devenait autonome. »

En effet, on comprend l'amertume de ce travailleur quand on lit dans la lettre de licenciement envoyée à cet employé municipal les motifs suivants :

« Le 26 avril (c'est le maire qui parle) 1977, j'ai dû donner des instructions à M. le directeur des Services techniques pour qu'il vous change de service, afin de faire cesser la mauvaise collaboration qui existait entre vous et certains autres ouvriers. Je vous ai fait mettre dans une autre équipe de manœuvres, **sous une surveillance constante** » (souligné par nous).

« Le 3 février 1978, j'ai été saisi d'un compte rendu **d'enquête des gardiens de la police municipale,** dans lequel il était fait mention de **paroles outrageantes que vous aviez eues à mon égard** au cours d'une réunion syndicale tenue avec les ouvriers et femmes de service de la ville. »

Après avoir rappelé quelques autres motifs de la même veine, le maire de Basse-Terre de conclure : « Je suis donc contraint dans l'intérêt de la bonne marche des services, de vous licencier. »

Voilà des propos qui se passent de commentaires.

LIBAN

La Syrie "arbitre" à son profit !

DES centaines de morts, des milliers de blessés, Beyrouth en partie détruite : tel est le lourd bilan des bombardements massifs de l'Est de la capitale libanaise par les troupes syriennes.

Le pilonage intensif auquel s'est froidement livrée l'armée syrienne est apparu comme une mise en garde contre l'extrême-droite libanaise et en particulier son aile la plus radicale, les phalangistes.

Cette extrême-droite libanaise avait été remise à flot par ces mêmes troupes syriennes qui au début de la guerre civile en 1976, étaient intervenues contre la gauche libanaise et les Palestiniens. En 1976, la gauche et la résistance palestinienne s'étaient regroupées dans un rassemblement « palestino-progressiste » et réclamaient d'une part quelques réformes politiques et d'autre part pour les Palestiniens le droit de rester au Liban. Ce n'était pas grand-chose mais c'était déjà trop pour le gouvernement syrien. Tout changement aussi minime fut-il sous la pression des masses qui soutenaient la gauche libanaise pouvait constituer un dangereux précédent.

La puissance de la gauche et l'éventualité de sa victoire risquaient de susciter de nombreux espoirs tant au Liban qu'en Syrie.

C'est donc pour mater la gauche et les Palestiniens et pour épauler la droite libanaise en difficulté que la Syrie, comme un gendarme soucieux de l'ordre établi, est une première fois intervenue.

Alors aujourd'hui l'extrême-droite libanaise veut exploiter à fond la situation créée par la mise au pas de la gauche libanaise. L'extrême-droite libanaise entend devenir seul maître du terrain et pour cela s'il le faut aller jusqu'à une partition du Liban pour constituer un Liban chrétien.

Mais là encore cette éventualité n'est pas du goût de la Syrie. Ce petit Liban chrétien serait en effet un allié inconditionnel de l'Etat d'Israël, ce serait un autre Israël aux portes de la Syrie. Ce qui aurait pour conséquence d'affaiblir les positions de la Syrie face à Israël et en particulier d'amenuiser ses chances de récupérer tout ou partie des territoires occupés par Israël.

D'où l'intervention actuelle de la Syrie. Sous prétexte donc d'être l'arbitre de la situation ce sont ses propres intérêts que défend la Syrie au Liban. Et ce jeu de l'Etat syrien se révèle bien sanglant pour les masses libanaises.

MAURITANIE

Ould Daddah renversé, rien de changé pour les peuples de la région

MOKTAR Ould Daddah, qui fut le chef de l'Etat mauritanien pendant dix-sept ans, vient d'être renversé par un putsch militaire. C'est le chef d'état-major de l'armée qui vient de se hisser à la place de l'ancien chef d'Etat.

Le colonel Salek aussitôt en place a déclaré qu'il respecterait les engagements précédemment pris par l'ancien gouvernement.

Les observateurs politiques de tous azimuths émettent différenrentes supputations pour tenter de savoir comment réagira le nouveau gouvernement en face des problèmes posés au Sahara occidental notamment.

On sait que ce problème constitue maintenant un point clé de toute la vie politique de l'Etat mauritanien. Et cela d'autant plus que c'est non seulement aux Sahraouis que doit s'attaquer le gouvernement mauritanien, mais aussi aux oppositions plus ou moins larvées que cette lutte anti-sahraoui suscite à l'intérieur même de l'Etat mauritanien.

C'est ainsi semble-t-il que de nombreux fonctionnaires mauritaniens désertent leur poste pour passer dans l'opposition. Certains seraient même, dit-on, en Algérie où ils prendraient fait et cause pour les Sahraouis dirigés par le Polisario.

La situation interne en Mauritanie a sans doute évolué — compte tenu du conflit du Sahara occidental — en aggravant la pourriture du régime d'Ould Daddah. Comme tous ces régimes anti-démocratiques, liés à l'impérialisme français, dont ils sont les commis pour permettre aux grosses sociétés françaises d'exploiter les richesses de leur pays, le régime en place à Nouakchott était fondé sur la dictature d'un homme. Régime qui permet aussi et la gabegie et la corruption tout en étant évidemment incapable de réaliser quoi que ce soit sur le plan économique et qui permettrait d'améliorer le sort des masses.

Un tel régime est aussi bien incapable de trouver une solution au problème posé par les aspirations nationales des Sahraouis

Ces solutions, elles peuvent être de différents ordres, mais elles passeront d'abord par Paris où il y a toutes les chances qu'elles soient élaborées avant d'être dictées au régime en place en Mauritanie.

Car le véritable pouvoir dans ce pays c'est bien la Société nationale des Industries et des Mines (SNIM) qui est la nouvelle couverture de l'ancienne Miferma française.

Les nouveaux maîtres de la Mauritanie ne seront pas différents des précédents. Ould Daddah avait déjà bien vieilli sous le harnais, il fallait bien que les appétits de pouvoir de quelques autres se manifestent à un moment où l'ancien chef d'Etat présentait quelques défauts dans sa cuirasse. En l'occurrence, du fait des échecs subis dans sa politique au Sahara occidental.

Les militaires au pouvoir devront donc de toute façon s'arranger avec l'impérialisme français pour mener à bien une solution au problème du Sahara. Même s'il s'agissait — ce qui n'est pas impossible — de la recherche d'une solution négociée. Ould Daddah ayant été peut-être un obstacle dans cette voie.

Quoi qu'il en soit, ces militaires seront encore un pouvoir dirigé contre les masses mauritaniennes ou sahrouies. Les intérêts qu'ils défendront avant tout sont ceux des sociétés impérialistes installées depuis fort longtemps dans le pays.

Du reste ,la population ne s'y est pas trompée. Si elle n'a pas manifesté pour défendre l'ancien chef d'Etat renversé, elle n'a pas non plus accueilli le nouveau régime par le moindre signe d'assentiment.

L'avenir de la Mauritanie et du Sahara occidental passe par la capacité des peuples de ces régions à se donner une régime qui soit réellement le leur où ils aient réellement la possibilité de contrôler le pouvoir et de mettre fin au pillage impérialiste.

Italie :

une vieille baderne pour une vieille société

Après seize tours de scrutin, les grands électeurs italiens ont fini par élire un président de la République.

C'est un vieillard de 82 ans, membre du PSI, qui a été élu. Ses titres de noblesse : avoir lutté contre le régime fasciste de Mussolini il y a une quarantaine d'années. Jusqu'à son élection à la tête de l'Etat italien, il n'avait aucune charge ministérielle et ne semblait pas se passionner pour les luttes politiques.

C'est donc sur cet homme incolore, et qui ne risque pas de s'incruster qu'ont fini par se mettre d'accord les politiciens italiens.

Ce simple choix est à l'image de toute la société italienne, une société sénile qu'il serait temps de balayer.

FORT-DE-FRANCE

A propos du Festival Culturel

COMME chaque année, le Festival Culturel de Fort-de-France est un événement important et attendu. Ce sont des milliers de spectateurs qui profitent du théâtre, de la musique ,des spectacles de danse ou du cinéma venus de différents horizons, Afrique, Europe, Caraïbes essentiellement. Ces manifestations culturelles et artistiques sont autant d'aperçus enrichissants sur la vie et les pensées des hommes, par-delà les frontières de race, de langue ou de culture.

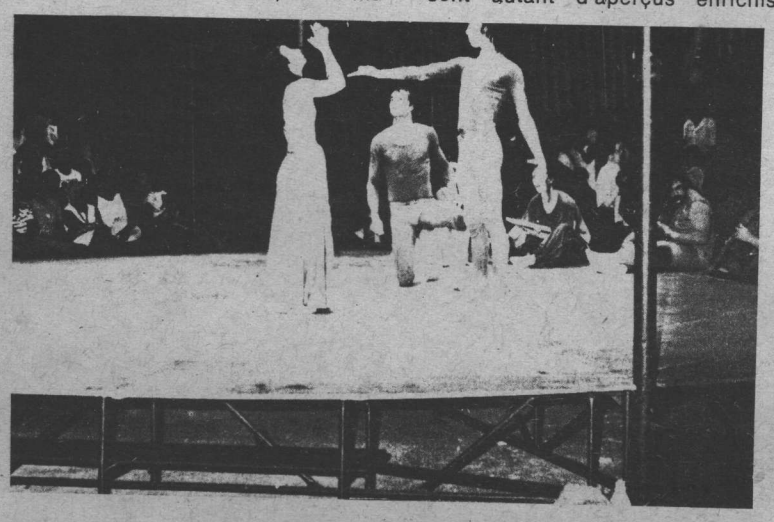

La plupart de ces spectacles dénoncent l'oppression subie par les peuples ou les individus à travers le monde, et prennent un caractère nettement anti-colonialiste. C'est en ce sens que le Festival Culturel suscite un regain d'intérêt en Martinique, pays colonisé qui voit quotidiennement sa propre culture et sa propre histoire écrasées, bafouées, dévalorisées par l'Etat colonial français.

Il n'est donc pas surprenant que pour qu'une telle manifestation culturelle soit possible, il faille que ce soient des anti-colonialistes qui l'organisent. Le gouvernement français en effet ne peut voir que d'un œil défavorable toute manifestation anti-colonialiste, même limitée au domaine culturel.

Cependant, il est certain que le Festival ne touche qu'une catégorie limitée de la population : essentiellement les milieux de la petite bourgeoisie intellectuelle. Bien qu'il soit largement connu, il n'attire à lui ni les ouvriers, ni les couches les plus démunies de la population.

D'autre part, ce Festival tourne autour d'un certain nombre de thèmes nationalistes qui sont loin des préoccupations réelles des travailleurs. Ces thèmes répondent plus aux aspirations et aux besoins de la petite bourgeoisie intellectuelle qu'aux besoins culturels des travailleurs.

Les besoins culturels des travailleurs sont constitués essentiellement de tous les acquis culturels qui peuvent leur permettre de se libérer de toute la vieille société et de toutes les idées rétrogrades qu'elle maintient encore en vie, y compris les idées nationalistes.

Ces besoins culturels sont avant tout pour les travailleurs la recherche des moyens d'action, de lutte, pour combattre la vieille société et toutes les formes d'oppression et d'exploitation qu'elle engendre.

C'est bien une des raisons pour lesquelles on ne saurait oublier que ce n'est pas en menant la lutte sur le simple terrain culturel que disparaîtra le colonialisme, ni aucune forme d'exploitation et d'oppression. Cette lutte, c'est essentiellemnt sur le plan politique qu'elle doit se mener. Car la culture à elle seule ne pourra ni combattre ni renverser la vieille société. Et les partis qui, comme le PPM, se bornent à la seule lutte sur le plan culturel, ne pourront jamais amener les travailleurs à jeter à bas cette société pourrie.